



**Pourquoi et comment mettre en place
un ramassage scolaire
à pied ou à vélo**



Un constat révélateur : l'omniprésence de la voiture

- 1 déplacement motorisé sur 4 est inférieur à 1 km
- 1 déplacement motorisé sur 2 est inférieur à 3 km
- La plupart des enfants (70% en moyenne) parcourent le trajet domicile-école en voiture alors que la distance à parcourir est le plus souvent inférieure à 1 km.



Des conséquences multiples

- embouteillages
- stationnement sauvage
- aggravation de l'insécurité routière
- incivilités
- problèmes de pollution sonore et atmosphérique
- stress
- problèmes de santé liés au manque d'exercice physique



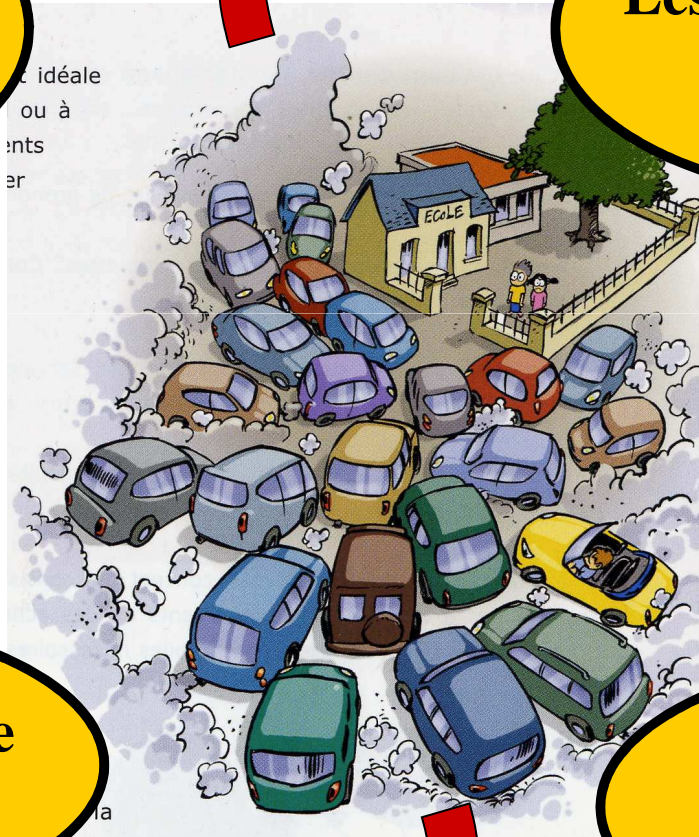
Le cercle vicieux de la dépose-minute

Les parents sont inquiets

Les enfants viennent en voiture

L'insécurité routière augmente

Le trafic augmente





Pour inverser cette logique...

- Pacifier les abords de l'école en réduisant le trafic automobile
- Organiser la marche, le vélo, le covoiturage, voire les transports en commun et les favoriser par les aménagements nécessaires

Une fois organisée, cette démarche s'appelle un Plan de Déplacement d'Établissement Scolaire (PDES)





De quoi s'agit-il?

- C'est un système de ramassage scolaire organisé et effectué par des parents d'élèves qui accompagnent bénévolement un groupe d'enfants à l'école à pied ou à vélo
- Le ramassage s'effectue sur un circuit prédéfini
- Il implique l'identification d'itinéraires, d'arrêts, d'horaires, de règles de fonctionnement, établies ensemble



L'importance des partenariats

- Les parents d'élèves: création, animation
- Les enseignants: sensibilisation, pédagogie de projet
- La collectivité: initiateur, facilitateur
- Les associations d'éducation à l'environnement: accompagnement méthodologique et pédagogique
- Les associations de quartier (retraités, cyclistes, randonneurs, etc...)



Dans quel cadre?

Collectivités: Agenda 21, Plan climat, Plan de Déplacements Urbains, Schémas Directeurs Modes Doux...

Établissements scolaires: Établissements en démarche de développement durable, Education à l'environnement vers un Développement Durable

Associations de parents d'élèves





Les avantages du carapattes

- désengorger les abords de l'école

Favoriser:

- l'exercice physique
- la socialisation
- l'apprentissage des dangers de la rue
- l'autonomie des enfants
- la solidarité locale
- l'amélioration du cadre de vie





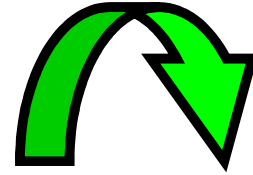
Les étapes de la mise en oeuvre

- Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux
- Diagnostiquer la situation (connaître les modes de déplacements et les problèmes qu'ils causent)
- Définir des lignes et un mode de fonctionnement
- Rédiger les chartes, s'engager
- Lancer le carapatte
- Pérenniser la démarche

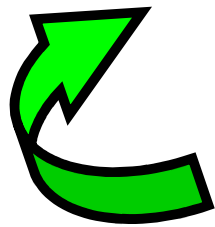


Le cercle vertueux du pédibus !

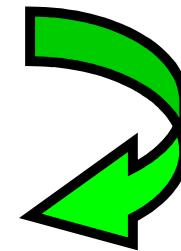
les parents
sont rassurés



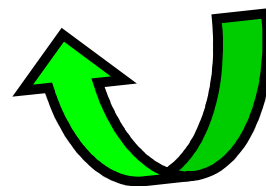
Plus d'enfants
vont à l'école à pied
ou à vélo



MOBI'dule
le réseau régional de l'écomobilité
en Midi-Pyrénées



Les accès à l'école
sont plus sûrs et plus sains



Le trafic automobile
diminue

Une structure accompagnatrice

- Accompagnement méthodologique (informations, conseils, échanges)
- Accompagnement pédagogique (animations scolaires)
- Mise en réseau de porteurs de projets
- Site internet : www.mobidule.org





Les projets dans l'agglomération toulousaine



MOBI'dule

le réseau régional de l'écomobilité
en Midi-Pyrénées

